

# Compte rendu

## Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

### Visioconférence Teams

Date : Mercredi, le 24 avril 2024

Heure : 13 h 30

### Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Représentants ministériels	Faune
M. Nicolas Pouliot, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	M. Donald Rancourt, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
M. Maxime Girard-Simmons, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	M. Pierre Auger, Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)
M. Luc Michaud, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
Intervenants forestiers	Environnement aquatique et forestier
Mme Audrey-Ann Richard-Tremblay, Interfor	M. Guy Leclerc, Action Boréale
M. William Tardif, Chantiers Chibougamau Ltée	M. Pierre Cartier, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
Récréotourisme et patrimoine culturel	Autres
M. Jean Goyard, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda	Mme France Lemire, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)
M. Sarah Lavoie, Parc national d'Aiguebelle	M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda
Mme Jacinthe Racicot, Association des riverains du lac Opasatica (ARLO)	Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT
M. Pascal Houle, Club Quad du Cuivre	

### 1. Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Un rapide tour de table est effectué afin que tous puissent se présenter. Le quorum est atteint.

Les objectifs de la rencontre sont les suivants :

- Dévoilement de la programmation annuelle (PRAN) 2024-2025;
- Suivi des travaux des comités techniques;
- Entérinement de la proposition d'activité terrain 2024;
- Présentation des résultats du sondage de satisfaction annuel.

Représentativité – les changements :

- Mme France Lemire remplace Mme Valéry Sicard à titre de représentante principale de l'AFAT.
- M. Pascal Houle participe à la rencontre à titre de représentant substitut du Club Quad du Cuivre.
- À la suite du départ de Mme Clémentine Cornille, le siège occupé par le CREAT est pour le moment vacant.
- Des problèmes de santé empêchent M. Alain Shink, de West Fraser Timber, de participer temporairement aux rencontres.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre	13 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 35
3.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 7 février 2024 et les suivis	13 h 40
4.	Points d' <b>INFORMATION</b> du MRNF : a) PAFIO Hiver 2024 : retour sur la consultation publique b) PRAN 2024-2025, UA 082-51 c) Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) : Arrosage de la SOPFIM, saison 2024	13 h 50
5.	Point d' <b>INFORMATION</b> de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : PRAN 2024-2025, entente de délégation 1042	14 h 30
	(PAUSE)	14 h 45
6.	Comités techniques : a) Foresterie b) Communication	15 h
7.	Activité terrain, édition 2024 – <b>ENTÉRINEMENT</b> recommandation du comité Communication	15 h 30
8.	Sondage annuel sur la satisfaction des membres de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : dévoilement des résultats	15 h 45
9.	Divers	16 h 15
10.	Levée de la rencontre	16 h 30

Le point 4.b est reporté à la séance du 29 mai 2024 puisque le MRNF n'est pas prêt à dévoiler la PRAN 2024-2025 pour l'unité d'aménagement (UA) 082-51. M. Michaud tient tout de même à préciser que les bassins de chantiers forestiers ont bel et bien été déposés auprès des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) au mois de décembre 2023. Les BGA discutent actuellement de la répartition de ces chantiers pour les différentes usines de la région. Tout comme d'autres UA, le travail de négociation n'est pas encore terminé. C'est pourquoi aucun permis n'a été délivré en Abitibi-Témiscamingue cette année. La PRAN 2024-2025 consiste entièrement à une récolte de récupération de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE). Pour l'UA 082-51, la récolte se concentrera au sud de la route 117.

Il est proposé d'ajouter un sous-point 6.c dans le but d'effectuer une mise à jour des travaux du comité Paysage.

Au point « Divers » sont insérés les sujets suivants :

- Tables régionales de réflexion sur l'avenir de la forêt
- Formation du MRNF sur les rôles de la Table GIRT
- Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)/Financement des Tables GIRT
- Suivi des travaux du Bureau de coordination des Tables locales GIRT (BCTLGIRT)
- Correspondance du RLTP

- Absence de la coordonnatrice GIRT au mois de mai 2024.

Le projet d'ordre du jour est entériné tel que modifié par les membres.

### **3. Approbation du compte rendu de la rencontre du 7 février 2024 et les suivis**

Une correction est demandée par le MRNF au point 7.a du compte rendu de la séance du 7 février 2024, en ce qui concerne la gestion des lisières boisées en bordure d'un « corridor routier ». Celui-ci est ensuite entériné tel que modifié par les membres de la Table GIRT. La coordonnatrice fait un survol des suivis de la dernière rencontre.

*Note 1 : Mme Audrey-Ann Richard-Tremblay quitte temporairement la rencontre afin d'assister à une autre réunion.*

### **4. Points d'INFORMATION du MRNF :**

#### **a) PAFIO Hiver 2024 : retour sur la consultation publique**

M. Nicolas Pouliot revient sur les commentaires émis durant la consultation publique du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO), qui s'est déployée du 24 janvier au 15 février 2024. Durant cette période, le Ministère a tenu une séance d'information virtuelle qui a regroupé quarante-neuf (49) participants. Ce sont vingt-quatre (24) organismes et trente-huit (38) individus, représentant divers types d'utilisateurs de la forêt publique, qui ont émis 373 commentaires, touchant de nombreux enjeux et préoccupations. Deux (2) secteurs retiennent cette année l'attention, soit Preissac et le lac Boissonneault.

Une première étape a déjà été franchie puisque le Ministère a rencontré, en amont de la consultation, certains intervenants connus du territoire forestier. Actuellement, le MRNF met à jour sa planification en intégrant les commentaires reçus. En cas de besoin, le Ministère tient des rencontres avec les organismes et individus qui les ont exprimés. À cet effet, une prochaine séance est prévue avec la municipalité de Preissac. L'invitation sera envoyée aux parties intéressées ainsi qu'aux membres de la Table GIRT, par l'entremise de la coordonnatrice.

La présentation de M. Pouliot sera acheminée aux membres de la Table GIRT. Celle-ci ne doit pas être diffusée publiquement.

#### **c) Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) : Arrosage de la SOPFIM, saison 2024**

M. Maxime Girard-Simmons informe les membres de la Table GIRT que les données sur l'évolution de la défoliation, en lien avec la TBE, sont disponibles sur le site *Web Forêt Ouverte*. Puis, il rappelle l'objectif des opérations d'arrosage prévues par la *Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies* (SOPFIM), qui ne consiste pas à arrêter l'épidémie, mais plutôt de protéger les investissements réalisés en forêt. Les arrosages devraient survenir aux mois de mai et juin 2024. Les avions à partir desquels s'effectue l'arrosage, circulent tôt le matin ou en fin de journée. Une deuxième application a lieu trois (3) à cinq (5) jours plus tard. Le produit utilisé se compose de BTK, qui relâche une toxine dans un environnement alcalin, comme c'est le cas de l'estomac de la chenille de la TBE. Il n'y a aucun risque pour les humains et la faune.

Au moment de la présentation de la SOPFIM, le 9 avril dernier, les plans d'arrosage n'étaient pas finalisés. Toutefois, comme la température plus chaude accélère la défoliation, il est possible que les opérations d'arrosage soient devancées dans les années à venir. Plus de détails seront envoyés aux Tables GIRT et aux communautés autochtones ultérieurement pour la campagne d'arrosage 2024. Un communiqué de presse sera également diffusé. D'ici là, la présentation de la SOPFIM sera transmise aux membres de la Table GIRT.

## 5. Point d'INFORMATION de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : PRAN 2024-2025, entente de délégation 1042

M. David Lambert explique d'emblée comment accéder à la carte interactive sur le site Web de la Ville de Rouyn-Noranda :

<https://vrn.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=1865bfe246c84d6fa6c74804728f2c6f>

À partir de cette carte, il est notamment possible de comparer les superficies consultées (PAFIO) des superficies planifiées à la PRAN. Puis, il divulgue les grandes lignes de la PRAN 2024-2025 de l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux).

(PAUSE)

## 6. Comités techniques :

### a) Foresterie

Après avoir discuté de l'enjeu des chemins multiusages lors des rencontres du 19 février et 17 avril 2024, durant lesquelles les programmes de soutien financier existants et la carte des chemins prioritaires retenus au plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2023-2028 ont été présentés, le comité Foresterie recommande à la Table GIRT de réactiver le comité Chemins multiusages. Celui-ci aurait pour mandat de brosser le portrait de ces chemins prioritaires dans l'objectif de valider si ce sont les bons axes routiers qui retiennent l'attention du Ministère et de colliger des données pour le territoire de l'UA 082-51.

La proposition du comité Foresterie est entérinée par la Table GIRT. Ainsi, MM. David Lambert, Luc Michaud, Arnaud Benoît-Pépin (MRNF), Pierre Auger, Pierre Cartier et Mme Emmanuelle Richard (Chantiers Chibougamau Ltée), formeront le comité Chemins multiusages, dont les activités reprendront à la fin de l'été ou à l'automne 2024.

*Note 2 : Mme Audrey-Ann Richard-Tremblay réintègre la réunion.*

### b) Communication :

Le comité Communication s'est réuni le 27 mars 2024. En plus de se pencher sur la prochaine édition de l'activité terrain de la Table GIRT, le comité avait pour mandat de poursuivre la réflexion initiée par le MRNF sur les travaux de planification en zones très fréquentées.

Pour le MRNF, le territoire forestier génère des préoccupations qui devraient être travaillées par la Table GIRT afin de trouver des solutions. Lorsqu'une orientation découlerait de la Table GIRT, le Ministère harmoniserait en ce sens. Cela pourrait même être intégré au PAFIT. Les règles d'aménagement forestier s'appliquent partout. Il s'agit de voir comment il serait possible de moduler dans des zones plus sensibles. La Table devrait donc prioriser les préoccupations des zones très fréquentées; cet aspect vise une douzaine de compartiments d'organisation spatiale (COS) de l'UA 082-51. La réflexion amorcée par le Ministère impactera assurément les travaux de la Table GIRT dès l'automne prochain. Il est encore trop tôt pour déterminer comment cela prendra forme; le comité Communication doit poursuivre ses discussions à ce propos.

Or, pour l'activité terrain, édition 2024, il est proposé de partir de la première étape du processus de planification au lieu d'aller voir des sites harmonisés et aménagés. De cette façon, il serait possible de partager la vision des membres de la Table GIRT et d'évaluer l'intensité de l'aménagement en zone habitée. Si la Table GIRT adhère à cette suggestion, le comité envisage de réaliser l'activité le 18 septembre prochain. Le tout est offert gratuitement et le transport des participants s'effectue en autobus scolaire, gracieuseté des entreprises forestières Interfor, Chantiers Chibougamau Ltée et West Fraser Timber. Le secteur visé est situé au lac Duparquet. Lors de l'inscription à l'événement, des informations sur le secteur visité et les modalités d'aménagement seront fournies aux participants. La journée terrain se diviserait en plusieurs parties, dont

certaines seraient à l'extérieur et d'autres, en salle. Il est aussi possible de venir accompagné d'un autre représentant de votre organisme.

Les membres de la Table GIRT entérinent la recommandation du comité Communication, soit de tenir une activité terrain le 18 septembre 2024, avec une nouvelle approche qui favoriserait une meilleure compréhension de l'intégration des préoccupations en zones habitées en amont des consultations. De plus amples renseignements sur l'activité suivront au cours de l'été 2024. Le comité Communication prévoit se réunir de nouveau au début du mois de juin.

### **c) Paysages**

L'an dernier, les membres de la Table GIRT avaient été informés des difficultés rencontrées lors de l'analyse Paysage des sites linéaires continus (sentiers de véhicules hors route, pistes cyclables, circuits canotables). Un banc d'essai avait été proposé par le comité Paysage pour tester des méthodes d'analyse alternatives. Bien que cette recommandation ait été retenue par la Table GIRT, aucun site harmonisé n'était alors disposé à être soumis au banc d'essai.

Récemment, le Ministère a fait savoir qu'un site linéaire continu dans le secteur de Rémigny faisait l'objet d'une planification de récolte forestière pour l'automne 2024. Il s'agit d'un segment de sentier de motoneige Trans-Québec, qui traverse un secteur harmonisé et aménageable. Ce site correspond exactement aux critères recherchés pour réaliser le banc d'essai. Des analyses sont déjà en cours et une visite terrain a été effectuée la semaine dernière. Il est donc proposé de relancer les travaux du comité Paysage au mois de juin 2024, dans l'objectif de préciser la méthodologie à utiliser pour le banc d'essai, qui se déploierait au cours de la prochaine année, tout comme les suivis à réaliser. La Table GIRT accepte de reprendre les travaux du comité Paysage.

### **7. Activité terrain, édition 2024 – ENTÉRINEMENT recommandation du comité Communication**

Le sujet a été discuté précédemment au point 6.b.

### **8. Sondage annuel sur la satisfaction des membres de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : dévoilement des résultats**

La coordonnatrice dévoile les résultats du sondage annuel 2023-2024 sur la satisfaction des membres de la Table GIRT. Ce sont dix-sept (17) répondants qui y ont participé. Les résultats sont fort positifs, tant en matière de déroulement des rencontres, de l'animation, des documents et délais requis pour analyser les enjeux, de comités techniques et des activités terrain ou matinées de conférences. Le sondage comprenait deux (2) questions spécifiques sur l'impact des travaux de la Table GIRT en matière de planification et d'aménagement de la forêt publique et l'impression de faire une différence personnellement en s'impliquant au sein de la Table. Encore une fois, les résultats et commentaires émis, bien qu'il y ait place à amélioration, démontrent un bon niveau de satisfaction des membres. La présentation des résultats sera envoyée aux membres. Le sondage annuel sera à nouveau lancé l'hiver prochain.

Le PADF sera à nouveau reconduit. Toutefois, de nouvelles normes sont liées au financement des Tables GIRT. Ainsi, dorénavant, il faudra évaluer le niveau de satisfaction des membres à la suite de chacune des rencontres. Pour ce faire, un court sondage devra être rempli en ligne, composé de deux (2) questions. Celui-ci sera soumis uniquement aux membres délégués principaux ou substituts. Les intervenants du MRNF, les organismes observateurs et la coordonnatrice GIRT ne peuvent participer à ces sondages. Le lien donnant accès au questionnaire sera transmis au cours des rencontres. Celui-ci devra être complété dans un délai de vingt-quatre (24) heures. Un pourcentage de satisfaction sera comptabilisé pour chaque séance et à la fin de l'année, il faudra fournir un pourcentage moyen pour l'ensemble des rencontres et s'assurer d'atteindre l'objectif provincial.

## 9. Divers

### ***Correspondance RLTP***

M. Donald Rancourt explique la démarche du RLTP qui consiste à appuyer les villégiateurs de la région, les MRC, les chasseurs et pêcheurs, par l'entremise d'une lettre, dans leur demande de revoir les règles sur les baux d'abris sommaires et de villégiature. La coordonnatrice s'assurera d'acheminer une copie de cette lettre aux membres de la Table.

### ***Formation « Rôles des Tables GIRT »***

M. Maxime Girard-Simmons explique que le MRNF offre sans frais, une formation aux représentants qui siègent aux Tables GIRT, dans l'objectif de les familiariser avec les mandats de ces tables de concertation et de mieux définir leur rôle respectif. Une prochaine cohorte aura lieu au début du mois de mai 2024, formée d'intervenants des Tables GIRT de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or. Mme Sarah Lavoie signifie son intérêt à intégrer le prochain groupe. M. Girard-Simmons communiquera avec elle pour tous les détails.

### ***Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)/Financement des Tables GIRT***

Comme mentionné précédemment, le PADF sera à nouveau reconduit et de nouvelles normes ont été édictées pour le financement des Tables GIRT. Parmi celles-ci, il y a un nouveau calcul du taux de participation aux rencontres des Tables. Seule la présence des délégués principaux et substituts sera prise en compte. Les organismes observateurs, les représentants du MRNF ainsi que la coordonnatrice GIRT, ne peuvent être comptabilisés. Il faudra alors plus que jamais s'assurer de mandater un substitut en cas de remplacement du représentant principal. Ceci influencera assurément le taux de participation. La nouvelle méthode de calcul est déjà effective pour le bilan annuel 2023-2024. Un calcul du taux de participation pour chacune des rencontres devra être réalisé, tout comme un taux moyen annuel. Il faudra s'assurer de respecter la cible provinciale.

En réaction à cette nouvelle norme, les organismes membres de la Table GIRT invitent leurs homologues observateurs à joindre les rangs des membres. Chaque demande sera étudiée par la Table GIRT et de façon unanime, il est recommandé que la décision revienne à la Table et non au MRNF quant au choix des organismes qui peuvent y siéger. Il ne faudrait surtout pas perdre l'essence et les particularités de nos tables locales GIRT.

### ***Suivi des travaux du Bureau de coordination des Tables locales GIRT (BCTLGIRT)***

Le BCTLGIRT poursuit ses travaux auxquels participera la coordonnatrice. Des rencontres du comité des coordonnateurs GIRT externes (CCTE) sont à venir. De plus, l'atelier provincial, aura lieu à Québec, les 22 et 23 octobre 2024.

### ***Tables régionales de réflexion sur l'avenir de la forêt***

Les Tables régionales de réflexion sur l'avenir de la forêt ont mobilisé les acteurs du milieu forestier du 13 février au 12 avril derniers. C'est un total de 499 participants aux diverses rencontres et de 541 participants par l'entremise de la plateforme Web qui ont été recensés. Quelque 175 mémoires ont été déposés. Les douze (12) Tables régionales de réflexion ont rassemblé plus de 330 personnes. Le rapport de la démarche consultative devrait être disponible au mois de juin 2024.

### ***Absence de la coordonnatrice GIRT au mois de mai 2024***

La coordonnatrice informe les membres de la Table qu'elle sera en vacances du 6 au 24 mai 2024 inclusivement.

## 10. Levée de la rencontre

La prochaine rencontre de la Table GIRT se tiendra le 29 mai prochain. Elle devait être en formule présentielle. Toutefois, compte tenu du peu de sujets à l'ordre du jour, il est convenu d'opter pour la formule virtuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 16 h 38.

*Note : Les questions et commentaires exprimés durant la rencontre du 24 avril 2024 peuvent être consultés à l'annexe 1.*

## ANNEXE 1

### QUESTIONS (Q), COMMENTAIRES (C) ET RÉPONSES (R)

#### Points d'**INFORMATION** du MRNF :

##### a) Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) : Arrosage de la SOPFIM, saison 2024

*C : Les peuplements affectés par la TBE deviennent extrêmement vulnérables face aux risques de feux de forêt. Il importe d'en aviser votre réseau de contacts.*

#### Point d'**INFORMATION** de la Foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : PRAN 2024-2025, entente de délégation 1042

*Q : Considère-t-on la possibilité de reboiser en feuillus? Il semblerait que cette façon de faire réduirait les risques de feux de forêt.*

**R :** En matière de plantation, il est possible d'y aller en alternance avec des bandes de résineux et des bandes de feuillus. C'est une des façons de faire pour ne pas « enrésiner » un secteur et le rendre davantage vulnérable aux feux de forêt. Cependant, il n'est pas envisagé de reboiser en feuillus puisque la forêt s'occupe elle-même de repousser en feuillus après la récolte.

#### Comités techniques :

##### b) Communication

*Q : C'est quoi l'impact de cette nouvelle approche versus les consultations publiques? Celles-ci auront lieu quand même?*

**R :** Les consultations publiques seront maintenues. Lorsque le MRNF effectue les suivis aux commentaires émis dans le cadre de ces consultations, il aurait déjà une orientation de la Table GIRT sur tel ou tel enjeu. Le MRNF est alors appuyé par la Table dans sa démarche.

*C : Je trouve la proposition d'activité intéressante, mais je me questionne à quel point mon intervention serait pertinente.*

**R (coordo) :** Elle est très pertinente étant donné votre récente expérience en matière d'harmonisation avec le MRNF. Il arrive même à l'occasion que nous demandions à certains organismes ou individus de prendre la parole durant ces activités, à titre de témoignage.

**R (MRNF) :** Il existe des exemples concrets liés à des modalités d'aménagement provenant de la Table GIRT locale. C'est le cas des vingt-et-un (21) eskers pour lesquels des indicateurs ont été établis par la Table GIRT. Nous avons été en mesure de rassurer les gens à ce sujet. Pareil pour les paysages, qui bénéficient de modalités de protection par l'entremise de l'entente Paysage de la Table GIRT. Ainsi, advenant des pratiques d'aménagement mises de l'avant par la Table, le MRNF peut mieux répondre aux usagers et les rassurer.

**R (MRNF) :** Le but premier de cette activité, c'est d'amener les gens sur le terrain pour leur faire voir comment cela se passe en forêt. La nouvelle formule proposée par le comité Communication permet de mieux comprendre en quoi consiste le travail de l'aménagiste. Aucune modalité d'aménagement officielle n'émergera de cette activité terrain.

##### a) Paysages

*Q : Les sites linéaires continus : est-ce une nouvelle approche de l'entente Paysage?*

**R :** Non. Ces sites étaient déjà visés par l'entente. Toutefois, lorsque nous appliquons la méthode conventionnelle, cela ne fonctionne pas. Dès qu'il y a une ouverture, les observateurs virtuels voient entièrement la coupe forestière.

*C : Il serait intéressant de publier un article sur l'entente Paysage dans le magazine Le Couvert Boréal.*

**R** : En effet. Nous pourrions également envisager la possibilité de présenter les grandes lignes de l'entente Paysage aux membres de la Table GIRT au cours de la prochaine année, compte tenu des nouveaux représentants qui y siègent.